

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

ORGANE DE L'ARCHEVÊCHÉ ET DE TOUTE LA PROVINCE
ECCLÉSIASTIQUE DE SAINT-BONIFACE

Publié—Le 1er et le 15 de chaque mois

VOL. III.

1er. AOÛT 1904

No. 15

SOMMAIRE—Lettre de Mgr Taché—Un souvenir du passé—Cœur transpercé de Jésus sauvez la France—L'Ouest Canadien—Célébration de la fête St-Jean-Baptiste à St Boniface—Ding Dang!!—Aux prières.

LII.— TROISIÈME LETTRE DE MGR. TACHÉ À SA MÈRE DURANT SON SÉJOUR À SAINT-BONIFACE À LA SUITE DE SON INSTALLATION.

Saint-Boniface, 2 janvier 1855.

Ma chère maman,

Bonne année, maman; oui, bonne et bonnes années. Encore un jour de l'an loin de vous, mais encore un jour de l'an proche de vous par une affection toute spéciale et toute filiale.

Je vous ai écrit ces jours derniers et il y avait à peine deux heures que ma lettre était partie lorsque je reçus celle que vous avez bien voulu m'adresser le 1er. novembre. Inutile de vous dire qu'elle m'a causé un sensible plaisir. Je la désirais plus que je ne l'attendais et elle a été on ne peut mieux accueillie. Je vous exhorte donc à profiter de cette voie, par Minnesota, car quoique les lettres se perdent quelquefois, toujours est-il qu'elles arrivent aussi; mais pour cela il faut les affranchir.

J'ai appris avec peine la mort de quelques uns de nos amis. Hélas! toujours des victimes en attendant que nous soyons du nombre. Le fils de M. D'Eschambeault qui est à l'école ici est dangereusement malade; sa petite fille est bien. J'ai eu moi-même un gros rhume mais je suis bien maintenant. Les mortalités sont fréquentes et les maladies le sont davantage. Nous les attribuons en parti à notre température qui est tout à fait extraordinaire. L'hiver n'est pour ainsi dire pas commencé; nous n'avons pas de neige et il n'a pas encore fait froid.

Je suppose que vous avez déjà vu M. Laffèche, le bon, l'excellent M. Laffèche: il m'avait bien promis d'aller vous voir. Les Frères des Ecoles Chrétiennes font ici, comme partout, un bien immense; c'est pour moi une bien douce consolation de

les posséder. Nos bonnes Sœurs travaillent aussi beaucoup; malheureusement leur santé est bien faible. Actuellement, la Sœur Lagrave est dangereusement malade. Nos bons Pères sont assez bien ainsi que mes autres prêtres; si j'ai peu de prêtres dans mon immense diocèse, du moins le zèle et la vertu de ceux qui y sont ne me laissent rien à désirer.

Nous avons eu une belle messe de minuit. Priez beaucoup pour les pauvres âmes confiées à mes soins; il y en a de bonnes mais il y a bien des misères. J'ai commencé la visite de toutes les maisons catholiques de la Rivière Rouge. Cela va me prendre un peu de temps, mais je connaîtrai mieux ceux au bonheur desquels je suis obligé de pourvoir. "Le Bon Pasteur doit connaître ses brebis."

Je n'écris qu'à vous par cette occasion; la grande raison c'est que j'ai été assez paresseux pour attendre au dernier moment et voila que l'occasion est à la veille de partir. Je n'ai aucune nouvelle qui puisse vous intéresser; néanmoins, je sais que vous serez toujours bien aise d'avoir ces quelques lignes quelque mal barbouillées qu'elles soient.

Mille souhaits à mon bon oncle, à tous nos parents et amis. Un souvenir à vos serviteurs.

Je vous embrasse de tout mon cœur et vous prie de croire à la tendre affection de votre

†Alexandre. O. M. I.,
Evêque de Saint-Boniface.

UN SOUVENIR DU PASSE. QU'APPELLE ET MONSEIGNEUR TACHE.

C'était en 1890. Mgr. Taché qui avait la mémoire des dates et surtout la mémoire du cœur, vint à Qu'Appelle célébrer le vingt-cinquième anniversaire de la fondation de cette mission et nous inviter à en témoigner avec lui notre reconnaissance à Dieu pour le bien qui s'y était fait et s'y faisait encore parmi les métis et les sauvages.

A la grand'messe du dimanche à laquelle il assista au trône Monseigneur rappela aux paroissiens ce qu'était ce pays avant l'arrivée des missionnaires, la demande que les métis lui en firent à plusieurs reprises, le choix qu'il fit de l'emplacement actuel, la prise de possession par la plantation de la Croix et le zèle des missionnaires surtout du Rév. P. Decorby. Sa Grandeur invita les fidèles à remercier Dieu, à se montrer fidèles à la grâce et à être des apôtres auprès des nombreux païens d'a-

lentour. Monseigneur assista aussi de son trône aux Vêpres qui étaient chantées par les élèves de l'École Industrielle. C'était les Vêpres de la Sainte Vierge; les garçons étaient à la tribune.

Monseigneur paraissait écouter avec attention et même interrompre de temps en temps la récitation de son bréviaire pour mieux écouter ces enfants dont la plupart étaient païens et qui chantaient "Laudate pueri Dominum". Au psaume *Lætatus sum*, son attention sembla augmenter; et bientôt nous vîmes des larmes couler de ses yeux. Dès que le chant des Vêpres fut fini il ne put s'empêcher de faire partager aux fidèles les émotions dont son cœur si sensible était rempli, émotions de reconnaissance envers Dieu; Il nous dit que s'il était touché jusqu'aux larmes, c'était au souvenir de ce qu'il avait vu autrefois comparé à ce qu'il voyait et entendait en ce jour.

Un jour dit-il qu'il revenait du Nord par le chemin de Carleton - passant alors au nord de Qu'Appelle, il prit une route qui l'égara et l'amena, à sa grande surprise, sur le bord de la Vallée de Qu'Appelle. C'était en été, la végétation était luxuriante et des îlots de bois bordaient la rivière qui serpentait dans la vallée. Aux pieds des côtes qui ont trois cents pieds de hauteur, était un camp de Sauvages Cris. Monseigneur y descendit, leur demanda où il était et quel était le nom de cette rivière. Ces sauvages étaient tatoués, peu vêtus et tous païens.

La Rivière Qu'Appelle était dans son diocèse. Ces sauvages avaient des âmes créées à l'image de Dieu mais esclaves du paganisme et du démon. Dieu lui en demanderait compte un jour et pourtant, que pouvait-il faire pour eux? Il les quitta plein de cette pensée, avec le désir de travailler à leur conversion et il se remit en route. Plus tard, quand on lui demanda des missionnaires pour Qu'Appelle, il en envoya en pensant aux sauvages qu'il y avait vus. L'École Industrielle avait été obtenue après bien des démarches et des sacrifices en vue de la conversion des sauvages et maintenant il entendait déjà chrétiens de ces mêmes sauvages dont plusieurs étaient déjà chrétiens, chanter les louanges de Dieu. "Laudate Dominum, laudate nomen Domini; il les entendait se dire: nous aussi nous irons dans la Maison du Seigneur. "Lætatus sum in domum Domini ibimus." De nouvelles larmes coulèrent de ses yeux. Il dut finir en invitant les chrétiens à prier pour la conversion des païens et à témoigner à Dieu la reconnaissance dont son cœur d'apôtre semblait si rempli.

CŒUR TRANSPERCE DE JESUS, SAUVEZ LA FRANCE.

C'était en 1881, à Paris. Dans une des principales Loges de la Franc-Maçonnerie, il y avait ce soir là grande réception de nouvelles sœurs maçonnes. La salle des fêtes était splendidement décorée et illuminée. Après l'exhibition des rites les plus grotesques et l'audition des discours les plus impies, vient pour l'assistance le moment solennel.

Au milieu de la salle, on dresse une table immonde et déjà ensanglantée. On y dépose un poignard. Alors une femme, jeune encore, s'avance gesticulant et ricanant: C'est la "Souveraine Maîtresse". Que tient-elle à la main? Que montre-t-elle aux assistants pour provoquer tant d'exécration et pareil déchaînement des passions humaines? Miséricorde, c'est une Hostie! une Hostie consacrée, qu'une affidée de la Loge est allé recevoir hypocritement le matin même, à la table de communion, dans l'église de sa paroisse. Comme des furies, tous se dressent sur leurs sièges, secouent les bras, montrent le poing, en vociférant: "A mort le Dieu infâme! Ecrasons-le! Qu'il soit crucifié!" L'écume tombe de leur bouche en même temps que le blasphème. Les yeux leur sortent de l'orbite et leur donnent des physionomies de démons. Quelle scène d'enfer!

La sainte Hostie est jetée sur la table. Les novices maçonnes s'approchent. Leur maîtresse présente le poignard à l'une d'elles et lui désignant l'Hostie: "Perce-la sans trembler, lui crie-t-elle, et tu seras des nôtres!" La jeune fille brandit l'instrument tranchant pendant que la foule pousse des hourras. L'Hostie est transpercée, mais ô miracle! du sang en jaillit avec abondance, et la jeune fille épouvantée s'évanouit. La maîtresse lui arrache l'arme des mains: "Tu n'es qu'une lâche, lui dit-elle, regarde-moi!" et d'un coup vigoureux, celle-ci transperce à nouveau, l'Hostie. Le sang coule toujours, mais autre miracle! la maçonne sent son poignard pénétrer comme dans une poitrine humaine.... Un frisson traverse tout son être; elle se rappelle sa première communion; elle songe à sa pieuse mère, et instinctivement elle murmure quelques mots de prières à la Madone.

Le démon qui présidait lui-même à l'assemblée sous la forme d'un jeune homme, devine ce qui se passe dans l'âme de la souveraine maîtresse: "Ces femmes n'ont pas d'énergie" s'écrie-t-il et il fait suspendre aussitôt l'inférieure cérémonie.

Cette scène émouvante fut pour la souveraine maîtresse le

point de départ de sa conversion. Quelques jours plus tard, elle se jetait dans un confessionnal, et, bientôt grâce à son énergie et au secours d'en haut, elle s'arrachait des mains de Satan et se réconciliait avec Dieu et la sainte Eglise. Quand les Francs-Maçons apprirent ce changement, ils décrétèrent sa mort. En effet peu de temps après, le cadavre de la convertie était retiré de la Seine ou quelque affidé des Loges l'avait jetée

Ce fait absolument authentique et qui se renouvelle plus souvent qu'on ne pense, me paraît l'image assez exacte de ce qui se passe actuellement dans notre pauvre France.

Cette femme qui brandit le poignard contre Jésus Christ, partout où elle croit le reconnaître, c'est la France officielle de Combes et du "bloc".

Oh ! que de fois dans ces derniers temps, elle a transpercé la poitrine sacrée du Sauveur et blessé son divin Cœur, d'une blessure plus large et plus douloureuse que celle de la lance du centurion. Oui, ce sont autant de coups de poignard pour lui toutes ces lois et décrets qui n'ont d'autre but que de le tuer dans les âmes et de le bannir de la société.

Coup de poignard que cette loi scélérate qui défend de parler de Lui aux chers petits enfants des écoles publiques !

Coup de poignard que cette loi du divorce qui sépare ceux qu'Il avait unis pour toujours !

Coup de poignard que cette loi militaire qui jette dans l'atmosphère impure des casernes la fleur de son sanctuaire !

Coup de poignard que cette loi qui bannit son image de l'école, du prétoire et de l'hôpital !

Coup de poignard que cette loi qui jette dans la rue deux cent mille religieux et religieuses et les condamne à mourir de faim sur tous les chemins de l'exil !

Coups de poignard que ces décrets qui chassent les religieuses du chevet des mourants !

Coups de poignard que toutes ces mesures tyranniques qui détruisent les unes après les autres toutes les œuvres catholiques et anéantissent en quelques jours l'œuvre d'un siècle !

O ma patrie ! auras-tu bientôt fini ? La divine blessure de ton Dieu n'est-elle pas encore assez profonde ? Les larmes de sang que tu fais couler de toutes parts ne suffisent-elles pas à assouvir la rage satanique de tes oppresseurs ?

O Jésus ! nous vous en conjurons, renouvelez pour la France le miracle qui a converti la franc-maçonne : faites sentir à no-

tre malheureuse patrie qui s'acharne contre vous, cette poitrine adorable qui palpite encore pour elle et ce Cœur miséricordieux qui l'aime toujours. Terrassez-la, comme vous fîtes jadis de Paul sur le chemin de Damas, et faites d'elle encore votre fille de prédilection, votre garde d'honneur, votre soldat et votre apôtre à travers le monde.

Oui, cher lecteur, espérons que le Cœur de Jésus n'abandonnera pas notre malheureuse patrie. Espérons que touchée et convertie par ses propres excès elle se jettera bientôt pénitente et désormais fidèle, dans les bras de son Dieu. Et pour hâter ce jour si désirable, prions et réparons !

Prosternés au pied du tabernacle, prions le Cœur Eucharistique de Jésus: offrons-Lui, en réparation des péchés de la France, nos adorations, nos soupirs et nos larmes, afin que bientôt Il nous fasse miséricorde !

R. H., C. ss. R.

(Revue de l'Adoration réparatrice. Rome.)

L'OUEST-CANADIEN.

(Suite.)

Monsieur Thibault, nommé administrateur du diocèse se montra, quoique jeune encore, agé et habile économiste. Il réussit à trouver de l'argent pour terminer les murs de la cathédrale et même pour en poser la couverture. Il augmenta les produits de la ferme, sans négliger le soin spirituel de la mission. Il se livra à l'étude des langues sauvages dont il se rendit bientôt maître.

Pendant que les missionnaires travaillaient ainsi au progrès spirituel et matériel de la colonie, la puissante Compagnie de la Baie d'Hudson faisait construire à l'embouchure de l'Assiniboine, sur le côté est de la Rivière Rouge, des maisons et des magasins qu'elle entourait de fortes murailles afin de se protéger contre les attaques possibles de la part des tribus ennemies. En 1833 elle jetait les fondations du Fort Garry, l'un des plus importants et même le plus important des forts du Nord-Ouest. Son histoire mérite ici une mention honorable.

Son nom vient d'un officier supérieur de la Compagnie, M. Garry, et non pas de Glengary, comme quelqu'un l'a prétendu. La pierre pour le construire fut tirée des carrières qui se trouvent à vingt milles en bas de l'embouchure de l'Assiniboine. On donna au fort la forme d'un carré parfait, ayant des

tourelles aux quatre angles. La grande porte par où passaient les voitures donnait sur l'Assiniboine. La longueur des côtes du Fort était de deux cent soixante pieds. Chaque tourelle avait des meurtrières dans lesquelles étaient placés des canons. Cette construction, la première de ce genre errantes du désert pour le moment, en imposa aux tribus du pays, dut, quand il leur prenait envie de rendre visite au gouverneur de la colonie. Les travaux en furent poussés activement puisque commencés en 1832, ils étaient terminés en 1834.

Durant l'automne de cette année là, il se passa au Fort Garry un événement qui mérite d'être raconté pour montrer quelle était l'influence du missionnaire sur ces fiers habitants des prairies de l'Ouest.

Le commis de la Compagnie chargé de payer les serviteurs était un nommé Thomas Simpson. On était à l'approche des fêtes de Noël et quand il s'agissait de recevoir de l'argent il y avait foule ordinairement à la porte du magasin. Ce jour là, les choses se passèrent assez paisiblement jusqu'à une heure de l'après midi; mais à ce moment un nommé Larocque, lassé d'attendre son tour, entra dans l'office de Simpson sans se faire annoncer et lui dit qu'il voulait son paiement immédiat. Le commis occupé à payer d'autres serviteurs fit mine de ne pas avoir entendu Larocque mais celui-ci ayant renouvelé sa demande en termes plus accentués et plus arrogants, Simpson se laissant emporter par la colère et saisissant un gros tisonnier en fer qui se trouvait à sa portée, il en asséna un coup si rude sur la tête de Larocque qu'il lui fendit le crâne et le sang se mit à jaillir. Se sentant assommé, Larocque bondit hors de l'office pour aller se montrer dans cet état à ses amis qui attendaient à la porte du fort. En l'apercevant tout couvert de sang, les métis en pouvaient à peine croire les yeux. Larocque leur expliqua ce qui venait de se passer entre lui et Simpson et comment celui-ci dans un moment de colère avait failli le tuer.

A ce récit, les métis furent indignés; néanmoins, ils ne firent aucune manifestation hostile; ils se consultèrent et résolurent de faire payer cher à Simpson son emportement. En moins de quelques heures la nouvelle de l'assaut sur Larocque était portée dans toute la colonie avec des commentaires peu propices à atténuer la gravité de la faute. Vers le soir, il fut réglé que Simpson serait livré aux métis, bon gré, mal gré.

La situation du pauvre commis était inquiétante pour lui

et pour les officiers de la Compagnie. Le gouverneur du Fort, M. Alex. Christie n'eut pas voulu livrer son employé à la foule dans un pareil moment d'excitation, et Simpson eut couru grand risque de recevoir sur les épaules des horions de la valeur du coup de tisonnier. Pourtant il fallait donner satisfaction aux métis sans attendre trop longtemps. Vers les six heures du soir le nombre des mécontents accourus s'était augmenté considérablement et inspirait des craintes sérieuses aux gens du fort malgré les murailles qui les protégeait. Par précaution on avait fermé les portes du fort et la foule se tenait en dehors.

Pour gagner du temps, le gouverneur se mit à parlementer avec les plus influents; il envoya message sur message offrir des conditions de paix sans aboutir à rien.

(A Suivre.)

CELEBRATION DE LA SAINT JEAN BAPTISTE A SAINT-BONIFACE.

(Suite.)

Il semblerait que notre mission fut celle d'un peuple d'apôtres, de pionniers de la foi. Il semblerait que nous ayons mission de continuer sur le sol d'Amérique la mission commencée par la Vieille France. N'est-ce pas la pensée de l'expansion du règne de Jésus Christ, au milieu des peuplades de l'Amérique, qui a présidé à la fondation de la colonie du Canada et qui a amené sur ce sol ceux qui ont été nos ancêtres?

A travers des circonstances désespérantes, ce petit peuple comptant soixante mille âmes au moment de sa cession à la Grande Bretagne, abandonné de ceux qui jusque là avaient dirigé les affaires du pays, abandonné de l'élément laïc instruit et possédant la fortune, lequel avait préféré repasser en France, humainement parlant il semblait que ce petit noyau dut disparaître comme élément distinct. Par sa foi, son énergie, ses bonnes mœurs, par sa confiance en son clergé et son intime union avec ce clergé, la nationalité française au Canada a su se maintenir, a su conserver et affermir ses droits souvent menacés. Nos pères étaient convaincus que l'union fait la force et cette union se faisait entre eux sur les immuables principes qui seuls peuvent produire une union durable. Ce qui a été accompli par un si petit peuple et son clergé n'est-il pas étonnant! Ce résultat dépasse les prévisions humaines et est le fruit des bénédictions particulières du ciel.

Par le zèle et l'abnégation de prêtres dévoués, soit comme fondateurs, soit comme professeurs donnant gratuitement leur temps, et avec l'encouragement reçu de l'élément laïc, le Canada s'est vu doté de nombreux collèges, séminaires et couvents, qui font sa gloire, et qui ont permis d'y répandre la haute éducation. Que de zélés apôtres le Canada a fournis, au point que l'on peut se demander quelle partie du Globe n'a pas vu quelqu'un de ses enfants! Et nos congrégations de femmes ne sont elles pas animées d'un esprit vraiment apostolique! Quelle n'a pas été leur expansion. Les limites de notre pays, avec ses missions du nord, n'ont pas été suffisantes au déploiement de leur zèle. Leurs services sont appréciés à tel point qu'elles ne peuvent suffire aux œuvres que l'on est désireux de leur confier. Le grand nombre de vocations religieuses a été une grande cause de bénédiction pour notre pays; prenons garde d'en tarir la source.

Ce regard rétrospectif est de nature à nous réjouir. Tout ce que concerne notre nationalité offre-t-il un présage aussi consolant? Je regrette de ne pouvoir dire, oui. N'avons-nous pas entendu certaines voix demander de séparer la fête civile de la fête religieuse pour la célébration de notre fête nationale. Ces voix n'ont pas, il est vrai, rencontré l'approbation. L'âme canadienne française, essentiellement catholique, veut que cette fête nationale commencée au pied de Celui qui est la force des nations soit continuée sous le regard de Dieu. Le "Gaudete in Domino" est, Dieu merci, encore suffisant pour rallier notre nationalité. Cependant, nous devons avouer qu'un grand mal s'introduit chez nous, mal qui déjà a été la cause de malheurs presque irréparables, mal qui sera notre perte si nous n'y portons remède. Nos pères étaient unis sous la devise "Religion et Patrie."

Il semble aujourd'hui que le canadien au lieu de s'attacher à un principe qui devra déterminer sa ligne de conduite, se fait un devoir de s'inféoder à un parti et de régler sa conduite au point de vue exclusif de l'intérêt de ce parti. Ne devenons-nous pas ainsi opportunistes; mettons de côté cet esprit, il sera notre malheur. Attachons nous aux principes qui seuls restent; ils nous montreront toujours notre ligne de conduite clairement tracée. L'esprit de parti nous a empêché de nous rallier pour la défense des droits incontestables des catholiques du Manitoba à leurs écoles séparées. Les lois oppressives de 1890 sur l'éducation restent la loi de la Province contraire-

ment à la constitution et malgré qu'elles soient une oppression qui pèse lourdement sur une partie de la population. Cet état de chose est sans aucun doute le résultat de l'esprit de partie. Si dès que la difficulté a surgi l'on s'était mutuellement donné la main, ignorant toute allégeance de parti; si des deux côtés l'on eut concentré, pour le triomphe de cette cause, les efforts mis en jeu pour l'intérêt des partis, le mal que nous déplorons n'existerait pas aujourd'hui.

Si nous voulons être béni de Dieu, si nous voulons prospérer comme peuple, nous devons être fidèles à notre mission. Rappelons-nous que le Bon Dieu ne laisse rien sans récompense ou sans châtement suivant qu'il y a mérite ou offense. Comme les peuples n'existent que dans le temps, le Bon Dieu les traite dans le temps suivant leurs actions.

Le prédicateur conclut en nous exhortant à être uni pour le maintien des principes d'ordre et de justice et nous assurant que notre nationalité par sa fidélité à sa devise "Religion et Patrie" pourrait marcher vers sa destinée et compter de beaux jours en dépit de tout ce qui pourrait s'opposer à son développement.

A l'issue de la messe M. Jos. Bernier, vice-président de l'association Saint Jean Baptiste de Saint-Boniface, lut une magnifique adresse. Nous n'en ferons pas l'appréciation, nous aimons mieux reproduire un résumé de la réponse qu'y fit M. l'Administrateur du diocèse. Je ne puis, a-t-il dit, assez vous remercier et vous féliciter de votre belle adresse. Elle est de nature à réjouir l'âme d'un prêtre. J'en suis fier sous le rapport de la forme, mais combien les principes émis et les sentiments exprimés m'en font oublier la forme. Mûe par ces principes et animée de ces sentiments, la nationalité canadienne française pourra marcher vers sa destinée. De Maistre, ce grand penseur, a dit qu'il n'y a pas d'organisation sociale qui puisse subsister si elle n'a Dieu pour fin. Que notre nationalité soit fidèle aux principes émis et elle aura ce gage de vie. Que le Canada continue à fournir des prêtres pour la direction des paroisses, pour le maintien des institutions religieuses de charité, d'éducation et pour le service des missions; qu'il continue à fournir des religieuses pour les fins d'enseignement et pour celles des établissements de charité, et l'avenir verra notre petit peuple s'accroître et se développer à travers des jours qui pourront ou plutôt qui devront être des

jours de lutte, puisque la lutte est pour les nations comme pour l'individu, la condition de l'existence. Mais ces jours seront des jours heureux du bonheur que procure le devoir accompli.

Je regrette l'absence de Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque. Son âme si généreuse, si imprégnée des leçons du Bon Maître est si sensible aux inspirations produites par le sentiment chrétien! Combien il aurait été heureux d'être aujourd'hui au milieu de vous et sa voix aurait traduit en termes appropriés les élans de son âme si chaude en ses affections si ardente dans la voie du devoir! Mais laissez moi vous assurer que si de grandes distances nous privent de sa présence, sa pensée, son cœur le reportent au milieu de nous.

La Société Saint-Jean-Baptiste avait prêté un bateau pour une excursion à Saint-Norbert. Plusieurs cents personnes y prirent part. La rivière Rouge si capricieuse en son cours leur fournit l'occasion d'une course de vingt milles sur l'eau dans l'espace des neuf milles qui séparent Saint-Boniface de Saint-Norbert. Il était vers les deux heures quand les excursionnistes arrivèrent à destination. C'était une heure un peu avancée, mais le dîner sur la berge verdoyante n'en fut que mieux goûté.

Monseigneur Ritchot avec son affabilité ordinaire et malgré son état de faiblesse voulut se porter à la rencontre des excursionnistes. Les Révérendes Sœurs Grises et leurs élèves et un grand nombre de personnes du village de Saint-Norbert vinrent aussi les saluer. A cinq heures le bateau reprenait la direction de Saint-Boniface où il arriva vers les huit heures. Tout le cours du voyage, un orchestre composé d'habiles musiciens Italiens, avait à des intervalles rapprochés, délecté les excursionnistes de morceaux choisis.

Tout le cours de cette fête, le drapeau "Carillon Sacré-Cœur" a réjoui nos cœurs. Le sanctuaire de la Cathédrale en était paroisé et sa grande croix blanche portant l'image du Sacré Cœur sa couleur d'azur avec auréole à fleur de lys et feuilles d'éraables ont flotté en tête du défilé de la procession. Drapeau du Sacré-Cœur, puisses-tu flotter partout et toujours dans notre Canada français et être le fidèle symbole des aspirations de nos cœurs français. Fasse le Divin Cœur que tu deviennes aussi, O drapeau du Sacré-Cœur, celui de l'ancienne mère patrie! Oui puisses-tu être le drapeau de la douce France! de France la généreuse! Oh ton apparition serait le signe du réveil d'un

grand peuple, il serait les armes parlantes de la devise "Gesta Dei per Francos". Le même emblème réunirait sous des cieux différents ceux qui doivent unir une même origine et une commune mission. Celui qui est le maître de l'espace et du temps et dont la foi fidèlement conservée, ferait de l'humanité entière les citoyens d'une même patrie, serait réjoui de voir, ô France! sur tes monuments flotter son étendard! Et souvent des lieux lointains, où un même esprit d'abnégation, un même besoin de sacrifice, dirigerait ces enfants de deux patries mais d'un même cœur, verraient arborer ce commun drapeau symbole de paix et d'amour; ce drapeau, leur commun dévouement à la cause de Dieu les a de longtemps portés à l'arborer en leur cœur et à vouloir l'implanter dans celui des peuplades qui sont l'objet de leur zèle apostolique.

DING ! DANG ! DONG !

Les nouvelles les meilleures et les plus agréables nous arrivent régulièrement de Monseigneur l'Archevêque. Sa Grandeur a présenté ses hommages et ceux de son diocèse à Sa Sainteté Pie X; Elle s'est dirigée ensuite à Vienne, où l'Empereur d'Autriche lui a gracieusement accordée une audience privée. Le compagnon de voyage de Monseigneur l'Archevêque, le Très Rév. Père Lacombe, l'infatigable missionnaire de l'Ouest, se porte à merveille.

Monsieur l'Administrateur du diocèse, le T Rév. M. Dugas, V. G., avait pour hôtes ces jours derniers, Mgr. E. Legal, O. M. I., Evêque de Saint-Albert; Mgr. E. Grouard, O. M. I., Vicaire Apostolique de l'Athabaska et Mgr. G. Breynat, O. M. I., Vicaire Apostolique du Mc Kenzie et du Yukon. Ces trois vénérables prélats sont en route pour l'Europe où ils rejoindront à Liège notre bien-aimé Archevêque.

MAISON-CHAPELLE.— Les élèves séminaristes du Collège de Saint-Boniface pourront avoir leur pension à la Maison-Chapelle à raison de \$6 par mois. Le paiement devra se faire d'avance pour trois mois. Il serait à désirer que les élèves fissent leur application au moins quinze jours à l'avance.

AUX PRIERES.

Dame Elizabeth Lavigne, née Riché, décédée à Neche, Dakota N., et inhumée dans le cimetière de Saint-Boniface.

Nos sincères condoléances à son fils, le Rév. M. J. Lavigne, Curé de Neche, et aux autres membres de sa famille explorée.

R. I. P.